



Comité du 12 juin 2023

Le membres du Comité de France Galop se sont réunis ce lundi 12 juin. Voici les principaux points discutés.

▪ **Approbation des comptes de l'exercice 2022**

Le Conseil d'administration avait arrêté les comptes 2022 et ces derniers ont été soumis à l'approbation du Comité ce 12 juin. Pour rappel, à l'issue de l'exercice 2022, le résultat d'exploitation de France Galop est positif de 3,8 M€, comme le résultat net qui s'établit à +42,8 M€.

Après deux années de crise sanitaire, l'exercice 2022 marque un retour à une activité quasi normale tant au niveau de la prise de paris que de la fréquentation de nos hippodromes. Les enjeux hippiques PMU sont en hausse de 9,6% par rapport à 2021 et de 4,4% par rapport à 2019. La fréquentation de nos hippodromes atteint un nouveau record d'entrées payantes (207 000 spectateurs).

Ces bons résultats ont permis de dégager de nouvelles ressources et d'augmenter notamment les encouragements versés (+30 M€ par rapport à 2021 et +22 M€ par rapport à 2019) et d'accroître le soutien aux Sociétés de courses en régions avec le versement d'une prime inflation (0,8 M€) et l'augmentation du budget alloué au fonds commun dédié au soutien financier des projets de modernisation des hippodromes et centres d'entraînement régionaux (+25%).

La vente du siège social de France Galop a été finalisée, permettant de dégager une plus-value nette de 38,1 M€ dans les comptes et de renforcer d'autant la trésorerie de France Galop (+41 M€).

Au global, avec une gestion toujours rigoureuse et ce, malgré un contexte inflationniste (solde de gestion France Galop 2022 stable par rapport à 2021), France Galop réalise ainsi un très bel exercice 2022.

L'année 2022 a enfin permis de faire avancer un certain nombre de dossiers clés pour France Galop via, d'une part, la Commission Gouvernance qui a pu formuler des recommandations mises en œuvre au 1^{er} trimestre 2023 et, d'autre part, via le Comité qui a validé la cession de l'hippodrome de Maisons-Laffitte également au 1^{er} trimestre 2023. De plus, sur la base des travaux d'une commission dédiée en 2022, le nombre de sollicitations en course avec la cravache a été abaissé à 4 dès le début de l'année 2023.

▪ **Point sur l'activité des paris des cinq premiers mois de l'année**

Après un 1^{er} trimestre 2023 en hausse de 2,5 % au niveau des enjeux et de 2,3 % pour le Produit Brut des Jeux (PBJ), suivi d'un mois d'avril très soutenu (+8,1 % des enjeux et +7,7 % du PBJ), le mois de mai, avec des enjeux en hausse de 1,5 % et un PBJ en hausse

de 0,3%, est surtout impacté par l'activité internationale (mesures de limitation des prises de pari sur certains jeux), alors que les activités offline et online restent solides.

La courbe des effectifs de chevaux à l'entraînement reste en revanche défavorablement orientée, les mesures prises de revalorisation des allocations prenant du temps à produire leurs effets. On peut cependant constater un ralentissement de la baisse par rapport à l'an passé. Si la tendance négative est moins prononcée sur les chevaux de 3 ans et plus, la tendance reste en revanche très négative pour les chevaux de 2 ans.

Malgré moins de chevaux déclarés à l'entraînement et plus de courses sur les cinq premiers mois de l'année (+3,8 %), le nombre de partants progresse (+2,6 %), et le nombre de courses creuses (7 partants et moins) recule légèrement (20,7% sur les 5 premiers mois de l'année, contre 21,4% sur les 5 premiers mois de l'an passé) permettant de soutenir l'activité des paris hippiques.

Sur les 5 premiers mois de l'année 2023, les enjeux affichent ainsi une croissance de 3,3% et le PBJ de +2,9 %.

▪ **Étude d'un projet de modernisation de l'Hippodrome d'Auteuil**

France Galop a constitué un Comité de pilotage pour étudier un projet de modernisation de l'Hippodrome d'Auteuil. Si les investissements côté pistes ont été constants ces dernières années, côté tribunes la dernière grande transformation date du milieu des années 70. Après la rénovation intégrale de ParisLongchamp, le moment est venu de repenser l'hippodrome d'Auteuil pour répondre aux attentes des différents publics en termes d'accueil et d'expérience, enrichir son exploitation et disposer d'un outil plus vertueux sur le plan environnemental, particulièrement en matière de consommation énergétique.

La direction de France Galop a partagé avec les membres du Comité l'état d'avancement des études réalisées ces derniers mois. Le Comité de pilotage avait préalablement présenté ce dossier au Comité de modernisation d'Auteuil, instance composée du Président de France Galop, du Vice-Président en charge de l'obstacle, du contrôleur d'Etat ainsi que de trois membres du Comité de France Galop. Le Comité de modernisation d'Auteuil est en charge de fixer les grandes orientations stratégiques et de proposer au Conseil d'administration un projet abouti, tant dans la programmation que le budget et le financement. Comme les statuts le prévoient désormais, la décision d'investir dans un tel projet reviendra au Comité de France Galop.

▪ **Modifications au Code des courses au Galop :**

Henri Pouret, Directeur Général Adjoint, a présenté en vidéo les principales modifications au Code des courses : [regarder la vidéo ICI](#)

Les évolutions s'articulent autour de trois axes principaux : les modifications d'ordre général, le contrôle anti-dopage et les courses à réclamer.

Les propositions de modifications au code adoptées par le Comité devront ensuite faire l'objet d'une approbation par le ministère de l'Agriculture. Elles seront ensuite publiées au bulletin officiel des courses de galop et consultables sur le site de France Galop.

Contact presse France Galop :

Hélène Dupuy – Email : hdupuy@france-galop.com – Tél. : 06 30 41 85 89